



MOSELLE FIBRE

Objet : Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2023 DELIBERATION N° CSD 2023-260

Le 28 mars 2023, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Denis BAUR, Mme Viviane FATTORELLI, M. Roland KLEIN, M. Etienne LAURENT, M. Frédéric LEVEE, M. Norbert MARCK, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Zénon MIZIULA, Mme Sophie PASTOR, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Jean-Luc SACCANI, M. Philippe SCHOTT, M. Bernard SIMON, M. Pierre TACCONI, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Michel ROUCHON, Mme Véronique SCHMIT.

Etaient Absents/Excusés : M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Jérôme END, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Dominique LEROND, Mme Ginette MAGRAS, M. Thierry MICHEL, M. Michel PAQUET, M. Patrick PIERRE, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Olivier SEGURA, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Bernard TREUVELOT, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI, M. Bernard ZENNER.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Patrick RISSER, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU l'instruction interministériel M14 ;

VU les statuts de MOSELLE FIBRE,

VU le rapport n° CSR 2022-260 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 28 mars 2023 ;

CONSIDERANT les éléments ci-dessous :

PREAMBULE

A fin 2022, la couverture en fibre optique nationale est de 77 % du territoire. Ce qui place le territoire de MOSELLE FIBRE comme privilégié avec une couverture à 98 %.

Le Département de la Moselle est presque entièrement fibré sauf sur deux zones : la Communauté de Communes Pays-Orne Moselle à l'ouest du Département et la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines (sauf le sud de cette intercommunalité déployé par MOSELLE FIBRE).

Nous pouvons dresser un bilan de l'aménagement numérique départemental :

- 70 communes de Moselle, dont les plus urbaines puisque comptant près de 420 000 habitants, sont situées en zone AMII. Elles sont ainsi déployées en propre par l'opérateur ORANGE depuis 2011.

A date, 85 % des logements de ces zones ont accès à la fibre.

- 4 intercommunalités, représentant 170 000 habitants ont fait le choix de conclure une convention de déploiement avec l'opérateur SFR ou ALTITUDE, qui construit et exploite le réseau sur ses fonds propres.

A date, 80 % des logements de ces zones ont accès à la fibre.

- 5 intercommunalités, représentant 120 000 habitants, ont fait le choix de construire leur propre réseau fibre et de l'exploiter via des régies.

A date, près de 100 % des logements de ces zones ont accès à la fibre, mais les habitants ne disposent pas du choix de leur opérateur. Seul un opérateur est à ce jour disponible.

- 14 intercommunalités, représentant 310 000 habitants, ont adhéré à MOSELLE FIBRE lors de sa création en 2015.

Le réseau FttH de MOSELLE FIBRE jouit d'un succès commercial probant avec 58 % de taux de pénétration contre 52 % au niveau national. Plusieurs zones dépassent les 70 % de pénétration (Hettange-Grande, Vry, Silly-sur-Nied, Pange et Hesse).

Les quatre opérateurs sont présents sur le réseau avec une couverture globale pour ORANGE, BOUYGUES et FREE. SFR couvre la moitié de notre réseau sans ouverture de ses offres au territoire depuis fin 2021.

Le modèle de construction et d'exploitation choisi par MOSELLE FIBRE est de loin le plus efficace.

Le modèle des opérateurs privés ne permet pas à date de couvrir plus de 85 % de la population et les derniers 20 % sont toujours les plus compliqués et les plus chers.

Le modèle des régies a été efficace en construction mais il ne permet pas aujourd'hui l'installation d'une concurrence nécessaire entre les opérateurs nationaux.

Les services et élus de MOSELLE FIBRE ont élaboré, au 1^{er} semestre 2022, le rapport « De l'infrastructure à l'accompagnement de la transformation numérique des territoires », traitant de 7 domaines du numérique impactant les collectivités :

- La mutualisation informatique et télécom ;
- La cybersécurité ;
- L'archivage électronique ;
- La Gestion de la Relation Citoyen ;
- Les territoires connectés ;
- La gestion de la donnée ;
- La vidéoprotection.

Le Comité Syndical a validé :

- La constitution d'un pôle d'Accompagnement regroupant des compétences numériques et des compétences métiers (archiviste, communicant, spécialiste de la donnée et de la vidéoprotection) en capacité d'accompagner les territoires dans leurs projets numériques.
- La constitution d'une centrale d'achats structurée par un service achats, alimentée techniquement par le pôle d'expertise.
- La réalisation d'une étude sur l'activation des fibres noires du réseau FttH en vue de produire des services pour le Département, les EPCI et les communes ainsi que la réflexion sur un hébergement souverain des données (sauvegarde et stockage mutualisé des données, collecte des flux vidéo des caméras, fourniture de services télécom, ...).
- La mise en œuvre d'actions en faveur de l'innovation par le numérique.

I) UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT PERMETTANT LA GESTION DES INFRASTRUCTURES ET L'EMERGENCE DE NOUVELLES MISSIONS

A) Des moyens mis en œuvre pour un aménagement numérique ambitieux

1) Les recettes

Participations et Subventions (Chapitre 74) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (titres)	Crédits annulés
485 676,00 €	487 602,50 €	-1 926,50 €

Les recettes prévues ont été globalement titrées concernant les cotisations 2022 des membres de MOSELLE FIBRE, permettant de couvrir les dépenses exposées ci-dessous. La cotisation des membres fixée à 0,75 € par habitant est la même depuis la création du Syndicat.

2) Les dépenses

Charge à caractère général (chapitre 011) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats + rattachements + RAR)	Crédits annulés
1 200 050,00 €	313 864,96 €	886 185,04 €

Ce chapitre budgétaire a permis de pourvoir aux différentes missions du Syndicat en matière de fournitures administratives, de loyers, d'assurances, de communication, de conseils, de frais de télécommunications... L'écart entre le prévisionnel et le réalisé est dû au report sur l'exercice 2022 des crédits destinés aux usages.

Dépenses de personnel chapitre (012) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats)	Crédits annulés
775 200,00 €	707 436,23 €	67 763,77 €

Les réalisations de dépenses de personnel ont été globalement conformes aux prévisions. L'effectif de MOSELLE FIBRE était de 15 agents au 31 décembre 2022 (8 catégorie A, 4 catégorie B et 3 catégorie C).

Autres dépenses de gestion courante (chapitre 65) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats)	Crédits annulés
146 000,00 €	134 883,48 €	11 116,52 €

Cette catégorie de dépenses recouvre : les indemnités des Vice-présidents et Président, ainsi que les frais de missions des élus ; et la subvention du Syndicat MOSELLE FIBRE au budget annexe Médiation Numérique.

B) Des redevances des délégations de service public couvrant l'amortissement des réseaux et permettant un retour sur investissement aux territoires

1) Les recettes

Autres produits de gestion courants (chapitre 75) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (titres)	Crédits annulés
7 601 500,00 €	8 306 671,56 €	-705 171,56 €

La redevance du RHD 57 versée par Moselle Télécom est de 1 373 758,20 €. Il a été également encaissé 6 910 361,75€ de redevances par Moselle Numérique pour l'exploitation du réseau FttH. Cette redevance est fonction du nombre de prises exploitées et commercialisées. Les loyers d'occupation des pylônes versés par les opérateurs (Orange, SFR et Free) se montent à 17 550 €. La redevance d'usage par XpFibre 2 Sarres a été encaissée à hauteur de 5 000 €.

Les reprises de subventions (opérations d'ordre, chapitre 042) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (titres)	Crédits annulés
3 000 000,00 €	2 742 560,12 €	257 439,88 €

Ce chapitre budgétaire d'ordre (ne donnant pas lieu à décaissement) retrace l'amortissement des subventions obtenues pour la construction du RHD 57 et permettent d'amortir ce réseau, à concurrence du montant des reprises de subventions. 2022 marque aussi le début de l'amortissement des subventions obtenues dans le cadre du projet du réseau FttH.

2) Les dépenses

Dotations aux amortissements (opération d'ordre, chapitre 042) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats)	Crédits annulés
5 500 000,00 €	4 996 182,51 €	503 817,49 €

Ce chapitre ne donnant pas lieu à décaissement, mais néanmoins obligatoire, permet d'amortir le patrimoine de MOSELLE FIBRE, composé principalement de l'amortissement du RHD 57 s'élevant à 2 M€ en partie financé par la redevance du RHD 57 et de l'amortissement du réseau FttH à hauteur de 2,8 M€.

C) Emprunt et opérations exceptionnelles

1) Les recettes

Produits exceptionnels (chapitre 77) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (titres)	Crédits annulés
152 763,09 €	19 713,98 €	133 049,11 €

Les produits exceptionnels se décomposent en avoir auprès de diverses entreprises (URSSAF, Chèques Déjeuners...) et des pénalités de retard versées dans le cadre des conventions avec Moselle Télécom et Moselle Numérique.

2) Les dépenses

Charges financières (chapitre 66) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats + rattachements)	Crédits annulés
215 000,00 €	211 088,60 €	3 911,40 €

Ce chapitre budgétaire retrace les intérêts d'emprunt remboursés en 2022 pour les trois emprunts mobilisés en 2017, 2018 et 2020.

Charges exceptionnelles (chapitre 67) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats)	Crédits annulés
170 000,00 €	0,00 €	170 000,00 €

Les charges exceptionnelles se composent des intérêts moratoires ou de régularisation comptable et des frais de rupture de la DSP XpFibre 2 Sarres, les crédits n'ont pas été consommés.

Vous trouverez ci-dessous les tableaux retraçant les crédits ouverts, employés et annulés par chapitre pour la section de fonctionnement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 200 050,00	240 770,92	9 829,36	63 264,68	886 185,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	775 200,00	707 436,23	0,00	0,00	67 763,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	146 000,00	134 883,48	0,00	0,00	11 116,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 121 250,00	1 083 090,63	9 829,36	63 264,68	965 065,33
66	Charges financières	215 000,00	203 504,73	33 585,55	0,00	-22 090,28
67	Charges exceptionnelles	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 506 250,00	1 286 595,36	43 414,91	63 264,68	1 112 975,05
023	Virement à la section d'investissement (2)	14 473 750,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	5 500 000,00	4 996 182,51			503 817,49
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		19 973 750,00	4 996 182,51			14 977 567,49
TOTAL		22 480 000,00	6 282 777,87	43 414,91	63 264,68	16 090 542,54
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	485 676,00	487 602,50	0,00	0,00	-1 926,50
75	Autres produits de gestion courante	7 601 500,00	8 306 671,56	0,00	0,00	-705 171,56
Total des recettes de gestion courante		8 087 176,00	8 794 274,06	0,00	0,00	-707 098,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	152 763,09	19 713,98	0,00	0,00	133 049,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 239 939,09	8 813 988,04	0,00	0,00	-574 048,95
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	3 000 000,00	2 742 560,12			257 439,88
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 000 000,00	2 742 560,12			257 439,88
TOTAL		11 239 939,09	11 556 548,16	0,00	0,00	-316 609,07
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 11 240 060,91				

II) UN VOLUME D'INVESTISSEMENT PERMETTANT LA COMPLETUDE DU RESEAU FttH

A) Des moyens nécessaires pour l'achat de matériel informatique et l'assistance technique

Immobilisations incorporelles (chapitre 20) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats + RAR)	Crédits annulés
145 000,00 €	103 593,10 €	41 406,90 €

Cette catégorie de dépenses rémunère les prestations d'assistance technique au déploiement (contrôle d'études, vérification du matériel...) ou à diverses activités (téléphonie mobile, rédaction de dossiers d'instruction de subvention...).

Immobilisations corporelles (chapitre 21) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats + RAR)	Crédits annulés
578 119,00 €	27 985,13 €	550 133,87 €

Il s'agit d'achat de matériel informatique et de bureau.

Autres immobilisations financières (chapitre 27) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats + rattachements)	Crédits annulés
13 000,00 €	12 976,92 €	23,08 €

Il s'agit du dépôt de garantie pour le second étage des locaux au 28 la tannerie à Saint-Julien-les-Metz.

- B) Une couverture des logements en FttH atteignant 97 % et une commercialisation à hauteur de 58 % générant un investissement significatif

1) Les recettes

Subventions d'investissement (chapitre 13) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (titres)	Crédits annulés
9 675 000,00 €	7 224 395,80 €	2 450 604,20 €

Ces recettes retracent l'acompte de la CCPHVA pour le réseau FttH de Audun-le-Tiche et Russange (2,1 M€), le solde de la subvention FEDER (2,1 M€) et le sixième versement de l'Etat (3 M€).

Immobilisations en cours (chapitre 23) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (titres)	Crédits annulés
970,43 €	0,00 €	970,43 €

Ces recettes correspondent aux régularisations des prestations de travaux. Il n'y a pas eu de régularisations sur 2022.

2) Les dépenses

Emprunt (chapitre 16) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (mandats + rattachements)	Crédits annulés
800 000,00 €	796 772,48 €	3 227,52 €

Il s'agit du remboursement en capital de la dette de MOSELLE FIBRE.

Subventions d'équipement versées (chapitre 204) :

Crédits ouverts	Recettes 2022 (mandats + RAR)	Crédits annulés
12 845 716,00 €	9 820 670,17 €	3 025 045,83 €

Ce poste de dépenses recouvre le retour financier 2022 des membres de MOSELLE FIBRE et les subventions des parties de réseau construites par le délégataire Moselle Numérique (raccordements terminaux, colonnes montantes d'immeubles, complétude de zone...). Ces subventions publiques concourent à l'accès au Très Haut Débit de nombreux foyers.

Immobilisations en cours (chapitre 23) :

Crédits ouverts	Dépenses 2022 (mandats + RAR)	Crédits annulés
4 379 165,00 €	1 149 993,35€	3 229 171,65 €

La majeure partie des dépenses est le fait du paiement du solde du marché de conception-réalisation dans le cadre du protocole d'accord transactionnel (1 M€). Le volume d'annulation de crédits correspond à l'opération de construction du réseau FttH sur Audun-le-Tiche et Russange dont les plupart des dépenses ont été décalées à 2023.

Vous trouverez ci-après les tableaux retraçant les crédits ouverts, employés et annulés, par chapitre, pour la section d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	145 000,00	78 254,15	25 338,95	41 406,90
204	Subventions d'équipement versées	12 845 716,00	8 862 074,17	958 596,00	3 025 045,83
21	Immobilisations corporelles	578 119,00	6 945,69	21 039,44	550 133,87
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 379 165,00	1 073 797,10	76 196,25	3 229 171,65
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	17 948 000,00	10 021 071,11	1 081 170,64	6 845 768,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	796 772,48	0,00	3 227,52
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 000,00	12 976,92	0,00	23,08
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	813 000,00	809 749,40	0,00	3 250,60
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 761 000,00	10 830 820,51	1 081 170,64	6 849 008,85
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	3 000 000,00	2 742 560,12		257 439,88
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 000 000,00	2 742 560,12		257 439,88
	TOTAL	21 761 000,00	13 573 380,63	1 081 170,64	7 106 448,73
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 675 000,00	7 224 395,80	0,00	2 450 604,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	970,43	0,00	0,00	970,43
Total des recettes d'équipement		9 675 970,43	7 224 395,80	0,00	2 451 574,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 675 970,43	7 224 395,80	0,00	2 451 574,63
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	14 473 750,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 500 000,00	4 996 182,51		503 817,49
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		19 973 750,00	4 996 182,51		14 977 567,49
TOTAL		29 649 720,43	12 220 578,31	0,00	17 429 142,12

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 8 892 279,57			

Le résultat 2022 peut être calculé comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	19 856 158,50	23 777 126,47	20 132 340,48	A1 24 053 308,45
Investissement	13 573 380,63	12 220 578,31	8 892 279,57	A2 7 539 477,25
Dont 1068				
Fonctionnement	6 282 777,87	11 556 548,16	11 240 060,91	A3 16 513 831,20

RESTES A REALISER 2022				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I+II 1 144 435,32	III+IV	B1	-1 144 435,32
Investissement	I 1 081 170,64	III	B2	- 1 081 170,64
Fonctionnement	II 63 264,68	IV	B3	-63 264,68

RESULTAT CUMULE = (A)+(B)		
TOTAL	A1+B1	22 908 873,13
Investissement	A2+B2	6 458 306,61
Fonctionnement	A3+B3	16 450 566,52

Le résultat cumulé 2022, toutes sections confondues, est de 22 908 873,13 €.

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14 et en application des décisions du Comité Syndical, les résultats de clôture de chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, ainsi que les restes à réaliser, sont repris au budget de l'exercice 2022.

La présentation du Compte Administratif est accompagnée de celle du Compte de Gestion, document établi par Monsieur le Payeur Départemental, comptable du Syndicat. Les résultats de fonctionnement et d'investissement, et donc le résultat global, sont identiques sur les deux documents. Le Compte de Gestion est mis à la disposition des élus qui souhaitent le consulter, au siège de MOSELLE FIBRE.

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **APPROUVE** le Compte Administratif et le Compte de Gestion du budget principal de Moselle Fibre pour l'exercice 2022,
-
- ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

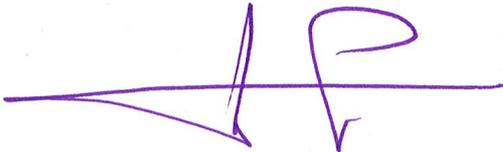
Nombre d'élus participant au vote : 22
Adopté par : 22 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Metz

Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Paul DASTILLUNG

Le Secrétaire



Patrick RISSER